

[Traduction]

LES CÉRÉALES

LES FRAIS DE MANUTENTION DES ÉLEVATEURS RÉGIONAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Ed Schreyer (Springfield): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Est-il en mesure de confirmer ou nier des rapports officiels voulant que les frais de manutention aux éleveurs à grain régionaux resteront les mêmes pour la présente campagne agricole en dépit du fait que la Commission des grains a approuvé une augmentation?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, les contrats interviennent entre les sociétés et la Commission du blé qui peuvent s'entendre sur un montant moins élevé que celui qui est autorisé par la Commission des grains. Il est donc fort possible—et c'est ce que je crois comprendre—que les contrats prévoient les mêmes taux que l'an dernier, même si la Commission des grains a autorisé des prix plus élevés.

LE COMMERCE

LE GATT ET L'ATTITUDE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George Hees (Northumberland): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Comme il a pour politique de préconiser la création d'une zone de libre-échange en Amérique du Nord, le gouvernement a-t-il l'intention de se joindre au gouvernements des États-Unis pour réclamer des réductions de 50 p. 100 dans le tarif général, pendant la présente étape de la négociation Kennedy, à Genève?

M. l'Orateur: La question me semble d'ordre général. Je dois rappeler au député qu'une question ne doit pas soulever un sujet de politique trop compliqué pour qu'on puisse en traiter dans une réponse.

LES IMMEUBLES PUBLICS

PORT HOPE (ONT.)—LA POSSIBILITÉ DE DOMMAGES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. A. Webb (Hastings-Frontenac): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Travaux publics. A-t-il entendu parler de dommages quelconques causés au nouvel immeuble fédéral de Port Hope, le 18 ou le 19 octobre?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

[M. l'Orateur.]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA LOI RELATIVE AUX INJONCTIONS—L'OP- PORTUNITÉ D'UNE MODIFICATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre du Travail si son ministère songe sérieusement à modifier la loi de façon à abolir les injonctions *ex parte*, comme on l'a recommandé lors du récent congrès libéral?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le ministère étudie constamment le recours aux injonctions. Je ne suis au courant d'aucune modification et aucune ligne de conduite n'a été tracée, que je sache. La question est étudiée en même temps que d'autres résolutions et instances dont le ministère a été saisi.

LES AÉROPORTS

HALIFAX—INSUFFISANCE DES INSTALLATIONS DE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. M. Forrestall (Halifax): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Au cas où il disparaîtrait avant que je puisse la lui poser de nouveau, comme je l'ai fait déjà, je lui demanderai immédiatement s'il examinera sérieusement la question des installations de ravitaillement en carburant à l'aéroport international d'Halifax, étant donné surtout que les vols internationaux passent de moins en moins par cet aéroport. Je crains que la plupart de ces vols passent par Gander et il se pourrait que j'aie des soupçons sous peu.

M. l'Orateur: A l'ordre. En formulant cette question, le député veut sûrement présenter des instances au ministre.

● (3.40 p.m.)

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—CONTRIBU- TIONS AUX FRAIS DES SERVICES AS- SURÉS DE SOINS MÉDICAUX

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 18 octobre, de la motion de l'honorable M. MacEachen visant à la 2^e lecture du bill n° C-227, autorisant le Canada à contribuer aux frais des services assurés de soins médicaux encourus par les provinces, en conformité de régimes provinciaux d'assurance de soins médicaux, et de l'amendement de M. Rynard.